



la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Judi 28 avril 2023
A 18h30 à Perrigny



UNE AG PAS TRES ORDINAIRE ...
PRECEDEE D'UNE AG EXTRAORDINAIRE!

LE VENDREDI 28 AVRIL, 18 H
Salle des fêtes de Perrigny
44 place de l'église



18h: AG Extraordinaire
(modifications statuts et RI)

- 18h30: AG ordinaire**
- Rapports financier et moral à deux voix
 - Des îlots de découverte de nos missions
 - Un temps d'échanges avec une invitée surprise...

puis... 🍷

FÉDÉRATION JURA
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



FÉDÉRATION JURA
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Vie statutaire

Corinne Lacroix, Déléguée Générale

L'invitation à l'assemblée générale 2023 a été adressée par courrier électronique le 7 avril.

Au programme :

- ▶ **de 17h45 à 18h15 :**
 - Vérification des mandats/émargement
 - Vote pour l'élection du Conseil d'Administration).

- ▶ **18h15 :**
 - Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire par la Présidente pour modification des statuts et du règlement intérieur de la fédération
 - Vote

- ▶ **de 18h30 à 19h20 :**
 - Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par la Présidente
 - Rapport moral et rapport financier présentés à deux voix par la Présidente et la Trésorière
 - Retour en images sur la saison par la déléguée Générale
 - Lecture rapport du commissaire aux comptes
 - Votes : rapport financier, budget prévisionnel 2023 et résultat du renouvellement du tiers-sortant du conseil d'administration

- ▶ **19h20 :**
 - Déambulation sur les 4 pôles de présentation des 4 grands enjeux de la fédération du Jura

- ▶ **19h45 :**
 - Intervention de Sindy KOLODZIEJCZYK, responsable du Pôle Vie associative au centre Confédéral
 - Echange sur la vie associative

- ▶ **20h30 :**
 - Clôture et verre de l'amitié

PRESENTS

Elu-e-s présent-e-s

- Sarah Persil – Vice-Présidente Conseil régional Bourgogne Franche-Comté
- Christiane Mauguin – maire de Perrigny et Vice-Présidente ECLA
- Christelle Plathey, Conseillère départementale du Jura
- Thierry Gaffiot – Adjoint au maire de Lons-le-Saunier

Invité-é-s présent-e-s

- Sindy KOLODZIEJCZYK, responsable Pôle Vie Associative au centre Confédéral de la Ligue de l'enseignement
- Isabelle Geoffroy – Provisseure adjointe du lycée Jean-Michel à Lons
- Marie-Jo Lafay – CDAL
- Bernard Cuinet – CDAL

Associations amies présentes ou représentées

- Arlette Rabatel – Bornay s'amuse
- Muriel Murat – Présidente des Francas
- Pascal Matray – les PEP du Jura

Associations affiliées présentes ou représentées (46 associations / 103 mandats)

Associations culturelles (12 associations/16 mandats)

- La Tarentelle
- Oreille en fête
- Foyer rural d'Authume
- Comité d'animation loisirs de Lent
- Compagnie Passe-Montagne
- L'atelier de l'exil
- Foyer rural de Macornay
- Le théâtre Spirale
- Adapemont
- Foyer rural de Vescles
- Pocket théâtre
- L'Ame Uzik (Quat'6)

Associations UFOLEP (22 associations /45 mandats)

- Foyer rural Arinthod
- Generym+
- Société d'animation Cinquetral
- Comité départemental d'aviron du Jura
- AS Cheminots dolois
- Jura dolois cyclisme
- Foyer rural d'Equesson
- Foyer rural de l'Etoile
- ALL Sportives
- Mission locale Sud Jura
- ALL section Volley
- Caribous de Crosse
- Comité départemental Ufolep
- Association jurassienne de Tai-chi
- Club cyclo sportif de Messia
- CCSVA
- Foyer rural de Mouchard
- Vel'Haut Jura Saint-Claude
- Intercrosse du Plateau
- Foyer rural A. Baron
- Foyer rural de Vercia

Associations USEP (12 associations / 43 mandats)

- Usep Bellefontaine
- APE 1^{er} plateau
- Association sportive de l'école G. Sand
- Farandole L'Etoile
- Usep les P'tits loups de PEV
- Association scolaire François Rollet Lons
- Association Jean-Jacques Rousseau Lons
- ASC élémentaire Prévert Lons
- Association coop école R. Millet Moirans
- Ec'Olivet Salins
- Asso Usep Morbier
- Asso Usep Perrigny

Administrateurs présents (7 mandats)

- Raymond Bruneau, Président UFOLEP 39 (sans droit de vote)

- Raoul Demans, foyer rural de Macornay
- Christine Germain, Foyer Rural de Macornay
- Jérôme Lamonica, Théâtre Spirale
- Sylvianne Léger, compagnie Passe-Montagne
- Jean-Noël Matray, Pocket théâtre
- Agnès Reverchon, l'Atelier de l'exil (arrivée à 19h15)
- Brigitte Velard-Gentet, Présidente USEP 39 (sans droit de vote)
- Jean Viret

EXCUSES

Elu-e-s excusé-e-s

- Marie Christine Chauvin – Sénatrice et Conseillère départementale canton d'Arbois-Salins
- Marie-Christine Dalloz – Députée et Conseillère départementale canton de Moirans-en-Montagne
- Clément Pernot – Président du Conseil départemental du Jura
- Cyrille Brero – Vice-Président CD39
- Thoma Barthelet – Vice-Président CD39
- Eloïse Schneider - Vice-Présidente au CD39 et conseillère départementale canton de Champagnole
- Jean-Yves Ravier – Maire de Lons-le-Saunier
- Isabelle Heurtier – Présidente de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude
- Annie Genre – Adjointe à la mairie de Rousses
- André Barbarin – Maire de Montmorot
- Maryvonne Cretin-Maitenaz – Conseillère départementale canton des Hauts-de-Bienne
- Eddy Lacroix – Vice-Président de la communauté de communes Bresse Haute-Seille
- Sandra Hählen – Conseillère départementale canton de Mont-sous-Vaudrey
- Yoanna Wancauwenberghe, Conseillère départementale canton de Lons-2
- Jean-Philippe Clerc – 1^{er} Adjoint mairie de Commenailles

Service de l'Etat excusé

- Fabien BEN, Inspecteur d'académie

Invité-e-s excusé-e-s

- Alexine Goux – Commissaire aux comptes
- Jean-Philippe Rodot, délégué départemental CASDEN du Jura
- Philippe Pichard – Banque Populaire

RESULTATS DES SCRUTINS

Après lecture du rapport moral et présentation du rapport d'activités, des comptes annuels, du budget prévisionnel 2023, il a été procédé aux votes sur les points suivants :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier et report à nouveau
- Election au conseil d'administration

Sont présents ou représentés

- 46 associations pour 103 mandats
- 9 administrateurs dont 2 sans droit de vote, soit 7 mandats

Votes exprimés : 110

Les délibérations de l'AG ordinaire sont valables quel que soit le nombre de membres présents.

Rapport moral, rapport d'activité, rapport financier et rapport du Commissaire aux Comptes

Concernant le rapport financier, Monsieur Renaud fait remarquer que les produits financiers sont faibles compte-tenu du montant des réserves → l'association a modifié depuis peu ses comptes épargne sur les conseils de son nouveau chargé de clientèle.

Madame Sarah Persil relève que le bénévolat n'est pas valorisé dans le budget alors que c'est un bon moyen de mettre en avant les contributions bénévoles qui peuvent par ailleurs être prises en compte comme un apport de fonds dans certains appels à projets.

Après présentation et échange sur les différents documents présentés, il est procédé au vote.

- ✓ Votants : 110
- ✓ Exprimés : 110
- ✓ Abstentions : 0
- ✓ Pour : 110
- ✓ Contre : 0

L'ensemble des rapports est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat de l'exercice 2022

Sur proposition de la trésorière, et conformément à la délibération du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'affecter le résultat **(-55 472,75 euros)** au report à nouveau.

- ✓ Votants : 110
- ✓ Exprimés : 110
- ✓ Abstentions : 0
- ✓ Pour : 110
- ✓ Contre : 0

Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 s'élève à 322 435 €. Il est voté à l'unanimité.

- ✓ Votants : 110
- ✓ Exprimés : 110
- ✓ Abstentions : 0
- ✓ Pour : 110
- ✓ Contre : 0

Election au Conseil d'Administration

Sont rééligibles :

- ARBEZ Josée
- CANAGUIER Jean
- GERMAIN Christine

- ✓ Votants : 110
- ✓ Exprimés : 110
- ✓ Abstentions : 0
- ✓ Pour : 110
- ✓ Contre : 0

Ces candidats ayant obtenus 110 voix, ils sont réélus pour 3 ans.

Retour sur le temps d'échange dédié à la vie associative

Sindy KOLODZIEJCZYK, responsable du pôle vie associative au centre Confédéral, dresse un état des lieux de la vie associative et des évolutions qui traversent le paysage associatif en termes de financements (commande publique...). Elle fait ensuite un focus sur le Contrat d'engagement républicain (CER) dont la signature s'impose en cas de financement public (subvention financière et/ou contribution de toute nature à titre gratuit ou à titre préférentiel de personnels, locaux ou matériels). Elle évoque les sept engagements associés au CER et les craintes relayées par les têtes de réseaux associatives au vu du caractère interprétatif

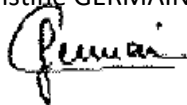
de ces engagements. Des décisions de non financement de certaines structures sont actuellement prises par des autorités publiques sur la base de l'application du CER. Le plaidoyer vie associative de notre réseau Ligue promeut, entre autres, une abrogation du CER au profit de la charte des engagements réciproques existante depuis plusieurs années et instaurant des relations partenariales renouvelées entre Etat, collectivités locales et associations.

Plusieurs échanges s'engagent :

- Au vu de la part croissante de petites associations s'appuyant en grande majorité sur des bénévoles, et dans un contexte financier tendu avec le développement des appels à projets non accessibles aux petites structures, la Ligue de l'enseignement ne devrait-elle pas avoir pour préoccupation de contribuer à fédérer les petites associations et les accompagner avec ses compétences ?
- Les associations sont tributaires de financements par projet « one shut » (course aux projets) et sont aussi soumises au bénévolat « one shut » avec des engagements bénévoles plus ponctuels. Concernant la mobilisation de nouveaux bénévoles, le service civique peut être une porte d'entrée pour l'engagement de la jeunesse, de même que les formations comme le BAFA, BAFD...
- Globalement les gens ne savent pas ce qu'est une association mais c'est aussi la faute des associations car on leur présente toujours leurs droits et pas leurs devoirs. Une communication serait à inventer pour mettre en avant la plus-value des associations.
- Travailler avec les collectivités pour être sous d'autres modes de relation que la commande publique, comme par exemple les contrats de partenariats. Améliorer notre capacité à expliciter les modalités de fonctionnement d'une association, en valorisant notamment le bénévolat.
- Sur la question de la valorisation du bénévolat, les avis sont partagés ; elle est perçue par certains comme une forme de capitalisation (bénévolat vu sous le prisme de l'économie de marché).
- M. Gaffiot, élu, rappelle que les élus ne veulent pas de mal aux associations mais ils sont soumis à une politique d'austérité : un récent rapport de l'UNCCAS a pointé la souffrance des collectivités locales.

Fait à Lons-le-Saunier, le 1er septembre 2023

La Trésorière
Christine GERMAIN



La Présidente
Sylvianne LEGER





Ligue de l'enseignement du Jura
280 rue des Violettes
39000 Lons-le-Saunier

www.ligue39.fr

03.84.35.12.00



FÉDÉRATION JURA

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire